

Mieux consommer ensemble

Trajectoire en efficacité énergétique



Table des matières

3	La trajectoire en bref	6	Des outils pour les clientèles résidentielle et d'affaires afin de passer à l'action et de réduire leur consommation d'électricité
5	L'efficacité énergétique : incontournable pour assurer l'autonomie énergétique du Québec	10	Des partenaires mobilisés
		12	Annexe

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2025
ISBN : 978-2-555-01078-9 (PDF v. fr.)
ISBN : 978-2-555-01079-6 (PDF v. ang.)

La trajectoire en bref

En investissant maintenant dans nos plus grandes forces, nous sécurisons de grandes quantités d'énergie renouvelable et abordable pour les générations à venir et assurons l'avenir énergétique de tous les Québécoises et Québécois. C'est pourquoi Hydro-Québec déploie une trajectoire ambitieuse en efficacité énergétique et lance dès maintenant trois nouvelles initiatives structurantes pour le bénéfice de l'ensemble de sa clientèle.

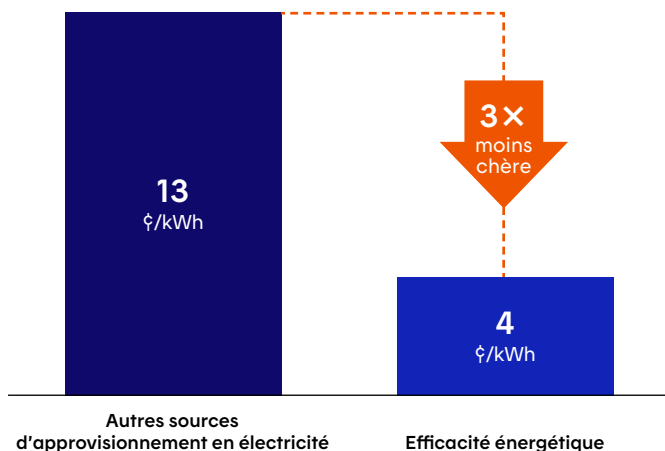
L'efficacité énergétique : incontournable pour notre autonomie énergétique

L'efficacité énergétique vise à consommer moins et mieux, notamment durant les pointes hivernales.

C'est l'avenue la plus rapide permettant de rendre disponible l'énergie nécessaire pour soutenir l'économie et le bien-être collectif.

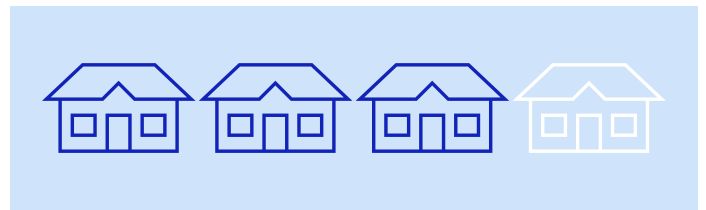
L'efficacité énergétique contribue également à tenir notre engagement à maintenir des tarifs abordables.

L'efficacité énergétique est trois fois moins chère que les autres sources d'approvisionnement en électricité



La trajectoire d'efficacité énergétique la plus ambitieuse de notre histoire

Nous économiserons l'équivalent de la consommation énergétique d'une maison sur quatre sur l'horizon de notre *Plan d'action 2035*.



Pour y arriver, nous déploierons 10 G\$ d'ici 2035 en :

- appuis financiers pour l'achat d'équipements performants;
- rabais sur la facture.

En collaboration avec le gouvernement, des normes modernisées rehausseront également la performance énergétique des bâtiments et des industries, contribuant à 25 % des économies d'énergie totales.

En plus d'aider nos clients à économiser, l'efficacité énergétique soutiendra notre économie en créant plus de 5 000 nouveaux emplois dans toutes les régions du Québec.

Dès maintenant, nous lançons trois initiatives structurantes totalisant 2 G\$ et rejoignant l'ensemble de nos clientèles

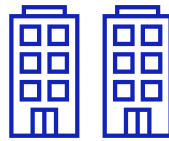
Clientèle résidentielle



Programme d'accès à 0 \$ de thermostats intelligents canadiens

- Thermostats intelligents à 0 \$ permettant de mieux consommer durant les pointes hivernales.
- Installation d'un million d'équipements intelligents afin que cette technologie devienne une norme pour les ménages québécois.
- Collaboration avec des entreprises canadiennes dans le cadre du programme.

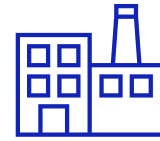
Clientèle commerciale et institutionnelle



Alliance pour des bâtiments exemplaires

- Nouvelle alliance réunissant des gestionnaires de grands bâtiments dans le but de mettre en place les meilleures pratiques énergétiques, comme :
 - limiter l'éclairage en dehors des heures d'occupation;
 - ajuster le chauffage et la climatisation de 1 à 2 °C pendant les heures d'activité.
- Appuis financiers pour l'acquisition des équipements requis et réduction jusqu'à 20 % de la facture énergétique.

Clientèle industrielle



Service d'accompagnement personnalisé pour des industries compétitives

- Nouvel accompagnement technique et financier visant la réduction des coûts d'exploitation et de maintenance des industries.
- Cet accompagnement inclut :
 - l'élaboration d'un plan personnalisé par site industriel;
 - des aides financières bonifiées, notamment pour les systèmes de gestion de l'énergie (norme ISO 50001);
 - un accès facilité à des entreprises spécialisées en efficacité énergétique.

D'autres initiatives sont à venir.

Grâce aux bonifications et aux mesures d'efficacité énergétique que nous mettons en place, toutes les clientèles disposeront des outils pour passer à l'action afin de mieux consommer l'électricité.

**Accélérer notre autonomie énergétique.
C'est à nous.**

L'efficacité énergétique : incontournable pour assurer l'autonomie énergétique du Québec

Afin de soutenir l'autonomie énergétique et l'économie du Québec, nous avons l'ambition de réduire l'équivalent de la consommation énergétique d'une maison sur quatre à l'horizon de notre *Plan d'action 2035*, soit l'équivalent de 21 TWh.

L'énergie qui est économisée grâce aux mesures d'efficacité énergétique est la moins chère et est celle dont nous pouvons disposer rapidement. Pour la première fois dans l'histoire du Québec, l'efficacité énergétique devient donc un incontournable pour assurer l'autonomie énergétique du Québec. Elle contribue également à notre engagement de maintenir des tarifs abordables. C'est pourquoi Hydro-Québec déploie une trajectoire ambitieuse en efficacité énergétique et lance dès maintenant trois nouvelles initiatives structurantes pour l'ensemble de sa clientèle.

I L'efficacité énergétique : avantageuse pour toutes et tous

La réduction de la consommation d'électricité est un levier stratégique pour tout le Québec.

- **La clientèle :** En adoptant des gestes simples et en choisissant des équipements performants, les clientes et clients pourront économiser sur leur facture d'électricité.
- **Hydro-Québec :** L'efficacité énergétique est l'avenue la plus rapide pour accéder à de l'électricité qui coûte trois fois moins cher que celle que procurent les autres sources d'approvisionnement disponibles.
- **Le Québec :** L'énergie économisée sera mise à profit pour soutenir la croissance, la décarbonation de l'économie et le bien-être collectif. Les initiatives qui seront mises en œuvre d'ici 2035 soutiendront la création d'environ 5 000 emplois dans toutes les régions du Québec.

Des outils pour les clientèles résidentielle et d'affaires afin de passer à l'action et de réduire leur consommation d'électricité

Hydro-Québec intensifiera ses efforts pour aider les ménages et les entreprises à mieux consommer l'électricité, en favorisant le déploiement massif d'équipements performants, grâce à des appuis financiers, des rabais sur la facture et un accompagnement réalisé en collaboration avec les partenaires de l'industrie. Ces équipements faciliteront l'adoption de gestes clés par les ménages et les entreprises du Québec.

	Clientèle résidentielle	Clientèle commerciale institutionnelle	Clientèle industrielle
Équipements performants	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements intelligents • Thermopompes • Rénovations énergétiques • Panneaux solaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements de chauffage efficaces • Systèmes d'automatisation des bâtiments • Entraînements à fréquence variable • Panneaux solaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de gestion de l'énergie • Procédés industriels efficaces • Entraînements à fréquence variable
Gestes clés à adopter	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire : <ul style="list-style-type: none"> - le chauffage de 2 °C; - la consommation d'eau chaude. • Recharger les véhicules électriques la nuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'éclairage en dehors des heures d'occupation • Ajuster le chauffage et la climatisation de 1 à 2 °C pendant les heures d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan d'efficacité énergétique personnalisé par site industriel

La trajectoire en efficacité énergétique d'Hydro-Québec propose des initiatives structurantes, qui seront déployées progressivement sur l'horizon du *Plan d'action 2035*, afin d'atteindre collectivement les économies d'énergies visées et de donner les moyens à toutes nos clientèles de passer à l'action afin de mieux consommer.

I Des habitations qui consomment mieux

Avec l'essor de nouvelles technologies, l'installation d'équipements performants constitue une occasion stratégique pour réduire la consommation des ménages québécois et faciliter l'adoption de gestes clés.

Nous donnerons les moyens à la clientèle résidentielle de réduire sa consommation et sa facture d'électricité au moyen des mesures suivantes :

- **Déployer dès maintenant un programme d'accès à 0\$ de thermostats intelligents canadiens** pour aider les ménages québécois à mieux consommer durant les pointes hivernales. Le plan d'installation vise à doter les ménages québécois d'un million d'équipements intelligents afin que cette technologie devienne une norme dans les ménages québécois.
- **Offrir des appuis financiers liés aux équipements performants**, dont les thermostats intelligents, les thermopompes, les rénovations énergétiques, et la géothermie. De nouveaux appuis pour l'achat de panneaux solaires seront également offerts. Nous visons à accélérer significativement l'adoption de ces équipements, et notamment doubler le nombre de thermopompes installées à ce jour.
- **Offrir des rabais sur la facture qui récompensent le déplacement de la consommation d'énergie.** Nous offrirons des tarifs incitatifs volontaires pour encourager les clientes et clients à réduire le chauffage, à diminuer leur consommation d'eau chaude lors des pointes hivernales et à recharger les véhicules électriques la nuit.
- **Moderniser considérablement notre offre destinée aux clientèles vulnérables et aux locataires** en leur proposant une prise en charge complète de l'installation des équipements, afin que cette clientèle puisse profiter également des bénéfices de l'efficacité énergétique.
- **Mieux encadrer la clientèle qui surconsomme.** À partir de 2027, un nouveau tarif incitera les ménages qui consomment plus de 50 000 kWh annuellement, soit près du triple de la consommation moyenne de la clientèle résidentielle, à privilégier l'efficacité énergétique pour réduire leur consommation.

I De grands bâtiments exemplaires

Qu'il s'agisse de lieux de travail ou d'espaces publics, les bâtiments commerciaux et institutionnels occupent une place centrale au quotidien. L'adoption de meilleures habitudes de consommation de l'électricité et la mise en valeur de celles-ci feront de ces bâtiments des modèles en exemplarité énergétique.

Nous accompagnerons les entreprises qui visent à réduire leurs coûts d'exploitation, au moyen des mesures suivantes :

- **Établir dès aujourd'hui une alliance réunissant les gestionnaires de grands immeubles dans le but de mettre en œuvre les meilleures pratiques énergétiques.** Celles-ci incluent notamment la réduction de l'éclairage en dehors des heures d'occupation, l'ajustement du chauffage et de la climatisation pendant les heures d'activité, ainsi que la réduction de la consommation durant les périodes de pointe hivernale. Cette démarche permettra une réduction de la facture énergétique pouvant atteindre jusqu'à 20 %.
- **Moderniser les appuis financiers visant les équipements performants** tels que les systèmes de chauffage efficaces, les systèmes d'automatisation des bâtiments et les entraînements à fréquence variable de même que le recours à la géothermie et aux panneaux solaires.
- **Bonifier l'option de gestion de la demande de puissance** en offrant davantage de souplesse pour répondre aux contraintes de la clientèle d'affaires et en améliorant les crédits versés sur la facture.
- **Élaborer des offres adaptées aux petites et moyennes entreprises et aux locataires d'espaces commerciaux.** Nous guiderons les clients vers les solutions les plus porteuses et les mieux adaptées à leur réalité propre, selon leur secteur d'activité.

I Des entreprises industrielles plus compétitives

Le secteur industriel consomme le tiers de l'électricité au Québec, mais seul un cinquième des gains liés aux mesures d'efficacité énergétique y est réalisé. Or, l'efficacité énergétique est une occasion à saisir pour réduire les coûts d'exploitation et de maintenance des entreprises industrielles.

Nous accompagnerons les entreprises industrielles afin qu'elles améliorent leur compétitivité. Pour ce faire, les mesures suivantes sont prévues :

- **Introduire dès maintenant un nouvel accompagnement technique et financier en vue de l'implantation systématique de la norme ISO 50001, pour réduire la consommation d'énergie.** Cet accompagnement permettra de lever les principaux freins à la réalisation des projets et d'élaborer un plan personnalisé par site industriel. Un soutien ciblé aux secteurs plus vulnérables sera disponible.
- **Moderniser les appuis financiers afin d'accélérer le déploiement des équipements clés améliorant la performance énergétique,** notamment les systèmes de gestion de l'énergie et les entraînements à fréquence variable, et faisant appel à des électrotechnologies qui rendent les procédés industriels efficaces.
- **Bonifier l'option de gestion de la demande de puissance** en assouplissant ses modalités et en offrant des crédits sur la facture plus avantageux selon l'option choisie, ainsi que des primes pour engagement pluriannuel.
- **Favoriser l'adoption des meilleures pratiques pour réduire le gaspillage de l'électricité.** Une nouvelle modalité tarifaire incitant à la mise en place de systèmes de gestion de l'énergie entrera en vigueur en avril 2027.

Des partenaires mobilisés

Tous les acteurs de l'écosystème sont nécessaires à la mise en œuvre des mesures. Une collaboration étroite d'Hydro-Québec avec les partenaires du marché, le gouvernement du Québec et les municipalités permettra d'assurer un accompagnement personnalisé des différentes clientèles.

I Un travail étroit avec les partenaires du marché

Les entreprises œuvrant dans le secteur énergétique du Québec sont les mieux placées pour conseiller nos clients en ce qui concerne l'adoption d'équipements performants et la réalisation de projets d'efficacité énergétique.

Fédérer un écosystème d'acteurs du secteur de l'énergie créateur de richesse

D'ici 2035, Hydro-Québec prévoit l'installation d'une importante quantité d'équipements performants ou intelligents. Elle souhaite collaborer avec des entreprises canadiennes afin de soutenir l'expertise locale. En effet, les activités d'efficacité énergétique, telles que la fabrication de thermostats intelligents, la distribution et l'installation d'équipements, les services-conseils et les activités de construction et de rénovation soutiendront plus de 5 000 nouveaux emplois dans toutes les régions du Québec. Ces emplois incluent notamment des ingénieures et ingénieurs en efficacité énergétique, des techniciennes et techniciens en mécanique du bâtiment ainsi que des électriciennes et électriciens spécialisés.

Générer de nouvelles occasions d'affaires

Nos partenaires bénéficieront de leur affiliation à Hydro-Québec :

- Ils auront une visibilité accrue auprès de la clientèle, deviendront une référence de confiance en plus de bénéficier d'une rémunération incitative pouvant aller jusqu'à 10 % de la valeur des projets.
- Nous les soutiendrons dans la vente et la mise en valeur de leurs solutions qui intègrent les meilleures pratiques en leur offrant des formations sur nos offres et en simplifiant l'accès aux appuis financiers dont les clients pourront bénéficier pour leurs projets.
- Nous établirons des partenariats stratégiques avec des fabricants et leur permettrons d'anticiper la quantité d'équipement requis dans le cadre de notre stratégie.
- En collaboration avec les associations professionnelles, nous offrirons des formations complémentaires pour les corps de métier clés essentiels à la réalisation de notre stratégie, dont les installatrices, installateurs, électriciennes et électriciens.

L'expertise et l'accompagnement offerts par les acteurs de l'écosystème énergétique québécois aideront l'ensemble de notre clientèle à faire les meilleurs choix énergétiques et à mieux consommer.

I Des normes et des exigences plus ambitieuses

Plusieurs leviers réglementaires sont stratégiques pour améliorer la performance énergétique du Québec et ils doivent être activés rapidement. Le gouvernement du Québec s'est d'ailleurs engagé à mettre en œuvre des mesures qui permettront de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 5 TWh d'ici 2035. Celles-ci comprennent notamment une modernisation des normes encadrant la performance du parc immobilier, des équipements et des entreprises industrielles.

En plus collaborer avec le gouvernement pour la mise en œuvre des initiatives de notre trajectoire en efficacité énergétique, nous travaillerons activement avec le gouvernement sur les grands chantiers réglementaires suivants :

Rehausser les exigences liées à la performance des bâtiments neufs et existants

Les bâtiments sont à l'origine de 14 % des pertes énergétiques au Québec¹. Le Québec doit s'inspirer des meilleures pratiques à l'échelle mondiale pour favoriser, ici, l'adoption d'une réglementation moderne, essentielle à l'atteinte des objectifs énergétiques.

- Le gouvernement travaille à mettre en place l'obligation de divulguer la consommation énergétique des bâtiments, l'attribution d'une cote de performance et la fixation d'une cible d'amélioration pour les bâtiments commerciaux et institutionnels.
- Hydro-Québec collaborera avec le gouvernement pour que cette initiative puisse être appliquée également, sous une autre forme, aux bâtiments résidentiels en informant les occupants et occupantes de la performance énergétique de leur habitation.
- Des normes rehaussées en matière de construction et de rénovation sont également prévues et seront développées en consultation avec l'industrie de la construction et Hydro-Québec, en vue d'une mise en œuvre progressive, dans les meilleurs délais, accompagnée de programmes de soutien financier.

Assurer l'efficacité énergétique des équipements clés

Les équipements performants sont stratégiques pour améliorer l'efficacité énergétique au Québec. Il est important que l'acquisition de ces équipements soit favorisée et que les normes encadrant leur performance visent les meilleurs rendements énergétiques.

- Nous offrirons une expertise technique au gouvernement afin d'assurer l'interdiction de la vente d'équipements neufs non performants, et de favoriser la transition progressive, notamment avec l'appui d'aides financières, vers des équipements performants, tels que les thermopompes et les chauffe-eau intelligents.

Améliorer la productivité énergétique des entreprises industrielles

Un plan en efficacité énergétique comprenant des objectifs de réduction de la consommation et des mesures spécifiques à mettre en œuvre permettra d'améliorer la performance énergétique des entreprises industrielles, ce qui contribuera à leur compétitivité et à la réduction de leurs frais d'exploitation.

- Le gouvernement vise à inciter les entreprises à se doter de cibles de productivité énergétique. Les investissements du gouvernement en la matière serviront notamment à la mise en place d'un système de déclaration publique de productivité énergétique dans les grandes industries.
- En cohérence avec les ambitions du gouvernement, nous contribuerons au déploiement d'une telle initiative en offrant de l'accompagnement et de l'aide financière.

1. Whitmore, J. et Pineau, P.-O., 2023. *État de l'énergie 2025*, Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal.

Annexe

Ajout d'équipements performants ou intelligents à l'horizon du *Plan d'action 2035*

Équipements	Avantages
Clientèle résidentielle	
Équipements intelligents : thermostats, bornes de recharge pour véhicules électriques, chauffe-eau	Automatisent le déplacement de la consommation hors des pointes, ce qui permet à la clientèle inscrite aux offres tarifaires incitatives d'augmenter sa performance tout en réduisant sa facture.
Thermopompes	Réduisent la consommation liée au chauffage jusqu'à 40 % ; augmentent le confort.
Panneaux solaires	Permettent l'autoproduction à l'aide d'une source d'énergie renouvelable.
Rénovations énergétiques	Réduisent la consommation liée au chauffage et améliorent le confort.
Autres : Géothermie, moteurs et pompes de piscine efficaces, autres gestes, accumulateurs de chaleur.	-
Clientèle commerciale et institutionnelle	
Systèmes de chauffage efficace	Réduisent la consommation liée au chauffage jusqu'à 40 % et permettent la décarbonation efficace du chauffage. Incluent les thermopompes, les équipements associés à la géothermie et les systèmes de récupération de la chaleur.
Projets de gestion de l'énergie, y compris les systèmes d'automatisation	Permettent d'optimiser les commandes des bâtiments. Plus concrètement, les systèmes d'automatisation des bâtiments facilitent la gestion de la demande d'électricité, optimisent l'efficacité énergétique et maximisent la performance des clients qui profitent des offres tarifaires incitatives.
Entraînements à fréquence variable	Permettent de moduler la capacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air (CVCA) selon les besoins des bâtiments, optimisant donc leur consommation énergétique.
Panneaux solaires	Permettent l'autoproduction à l'aide d'une source d'énergie renouvelable.
Autres : Éclairage à DEL, enveloppes de bâtiment performantes, refroidisseurs.	-
Clientèle industrielle	
Systèmes de gestion de l'énergie	Permettent d'avoir une vision globale de la consommation énergétique, d'optimiser celle-ci et de réduire les coûts d'exploitation. Facilitent la mise en œuvre de la norme ISO 50001.
Optimisation énergétique des procédés de production (électrotechnologies efficaces : thermopompes industrielles, systèmes de récupération de la chaleur)	Permet des économies d'énergie importantes.
Optimisation énergétique des systèmes auxiliaires des procédés	Permet de moduler la vitesse des systèmes (ventilation, compression d'air, extraction et pompage) en fonction des besoins réels, ce qui diminue la consommation. Il s'agit d'une mesure qui minimise les impacts opérationnels et qui assure des gains rapides.
Autres : Éclairage à DEL, Industrie 4. 0.	-

© Hydro-Québec
Activités commerciales et relations clientèle

Reproduction autorisée avec mention
de la source

The original text written in French shall prevail.
Ce document est également diffusé en français.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2^e trimestre 2025
ISBN : 978-2-555-01078-9 (PDF v. fr.)
ISBN : 978-2-555-01079-6 (PDF v. ang.)

